

Regard sur l'espace public

Les enfants dans l'espace public

Espaces ludiques, villes pour tous



synthèse

12/2021

- 1** La ville, un territoire de liberté qui se restreint p. 4
- 2** L'école comme interface entre l'enfant et la ville p. 8
- 3** Pour des expériences plus riches de l'espace public p. 14
- 4** À retenir p. 24

Étudier le vécu des enfants dans les espaces publics constitue un contrechamp particulièrement intéressant pour interroger de façon durable la programmation et la conception de ces espaces et le modèle de ville qui les accompagne. Les usages que développent les plus petits comme les adolescents, leur visibilité, leur aisance dans les rues sont des révélateurs du niveau d'équité et de générosité de nos espaces publics et de la société qui les façonne.



Le confinement et la fermeture des aires et équipements dédiés à la jeunesse (aires de jeux, jardins, centres aérés, écoles, crèches, etc.) ont mis en lumière le caractère vital de l'espace public dans nos villes. En zone urbaine notamment, il est apparu comme le seul recours qui s'offrait aux parents pour laisser évoluer et jouer leurs enfants, avec des attentes d'autant plus marquées lorsque le logement ne disposait pas d'espace extérieur privatif ou collectif.

Penser la place des enfants dans l'espace public, c'est forcément réinterroger des stratégies et des modes de faire comme l'implication des citoyens dans la conception de leur environnement quotidien, le recours à des aménagements frugaux et qualitatifs, l'accroissement de zones de circulation apaisée, le développement de la marche en ville, voire la gestion même des espaces publics générés.

C'est également prendre en compte une multiplicité de variables, telles que le genre, l'âge, la provenance sociogéographique ou encore les facteurs socio-économiques et culturels dans l'analyse de l'expérience des espaces publics qu'ont les plus jeunes.

Ce carnet est l'occasion de répondre aux questionnements suivants : quels rapports entretiennent les enfants à l'espace public en général, à certains espaces publics en particulier ? Que nous disent les aires de jeux du rapport au risque et au contrôle de notre société ? Quelles sont les pistes d'évolution possibles dans la programmation et la conception de l'espace public lorsqu'on y inclut davantage les enfants ?

1 La ville, un territoire de liberté qui se restreint

L'importance du plein-air

L'heure est à la promotion d'un plus grand contact de l'enfant avec la nature pour l'encourager à grimper dans les arbres et plonger ses mains dans la terre.

Cette incitation répond à **deux besoins essentiels pour le développement des enfants : le plein-air et le jeu libre**. Le premier n'implique pas forcément le second mais assurer les deux est vital pour le développement cognitif des enfants et pour leur santé mentale.

Quelques minutes à l'extérieur suffisent à faire baisser le rythme cardiaque des enfants. **Diminution de l'anxiété, réduction de l'hyperactivité, augmentation de la confiance en soi, amélioration de la capacité de concentration, du développement émotionnel de l'enfant** sont, entre autres, des bienfaits que l'on peut observer chez des enfants qui ont pris l'habitude de jouer dehors.

Le jeu libre correspond aux situations dans lesquelles l'enfant s'amuse avec ce qui l'entoure, en suivant son propre récit, son propre univers et son propre rythme.

L'espace extérieur est particulièrement propice à ces moments nécessaires aux enfants.

Pourtant, le constat est le suivant : le temps du jeu créatif libre a été réduit de 33 % entre 1987 et 2002. Les capacités créatives des jeunes de 12 à 14 ans semblent avoir diminué de 20 %¹. Et les enfants qui peuvent jouer à l'air libre le font nettement moins souvent qu'avant : de trois à quatre heures par jour dans les années 1960, on est passé aujourd'hui à 47 minutes en moyenne, dont 29 minutes de manière autonome².



« Rares sont désormais les moments où l'enfant est autonome, sans le contrôle d'un adulte, libre de rêvasser, de bricoler, de ne rien faire ou de préparer une quelconque bêtise. »

(Thierry Paquot, philosophe et urbaniste, 2005).

1. COLLECTIF « TOUS DEHORS ». Trésors du dehors : auprès de nos arbres enseignons heureux. [S. l.] : Tous Dehors, 2016.

2. FONDATION PRO JUVENTUTE. Directives pour les aires et les espaces de jeu. Dans : Pro Juventute [en ligne]. 2019. [Consulté le 5 janvier 2022]

Une régression de la confrontation au réel, une réduction de l'autonomie

L'usage des espaces publics représente pour les enfants une expérience spécifique qui construit durablement leurs rapports au territoire et à la société. L'environnement proche doit leur permettre de découvrir les lieux extérieurs à leur quotidien (maison, école) de manière autonome, de se confronter au risque pour savoir l'appréhender et apprendre à se repérer.

Les interactions entre l'enfant et le milieu urbain jouent donc un rôle essentiel dans sa construction et dans la compréhension du monde qui l'entoure. Pourtant,

par manque d'expérience en dehors de leur foyer et par restriction de leur liberté de déplacement, les enfants ne connaissent plus leur environnement immédiat.

Cette réduction de la fréquentation des espaces extérieurs de façon libre ou encadrée par les enfants et les adolescents se manifeste par une augmentation du temps à l'intérieur, notamment sur les écrans (télévision, ordinateur, tablette ou téléphone).

En France¹, les enfants de moins de 3 ans regardent les écrans en moyenne 11 minutes par jour et les enfants de 3 à 12 ans 55 minutes par jour².

Les impacts sur la santé de cette réduction de l'activité physique et cette croissance de la sédentarité sont loin d'être négligeables.

La Fédération Française de Cardiologie (FFC)³ rappelle ainsi : « depuis 40 ans, les jeunes de 9 à 16 ans ont perdu 25 % de leur capacité physique, c'est-à-dire qu'ils courent moins vite et moins longtemps. En moyenne, un enfant courait 600 mètres en trois minutes en 1971, il lui en faut aujourd'hui quatre pour la même distance. »

À cette sédentarité, s'ajoute la réduction des occasions de déplacements à pied et à vélo. L'étude menée par l'a-urba en 2014, intitulée *Les adolescents d'aujourd'hui marchent-ils autant qu'avant ?*⁴ montre que **la pratique des modes actifs et la longueur des trajets à pied et vélo diminuent progressivement d'une génération à une autre.**

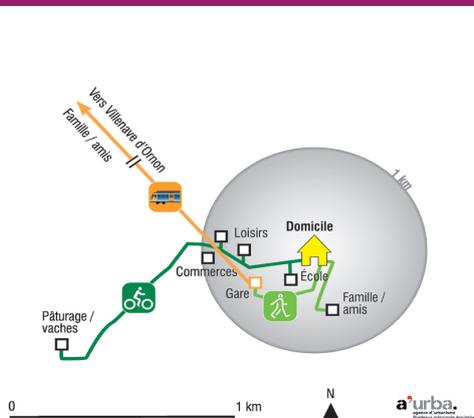
Dans le cadre de cette étude, plusieurs entretiens ont été réalisés pour comparer les habitudes de déplacements de trois générations. L'un d'entre eux, présenté ici, concernait une famille résidant dans le secteur Montesquieu⁵ (communauté de communes au sud de la métropole).

Les distances parcourues par les grands-parents, via ces modes, étaient plus longues que celles de leurs enfants et petits-enfants. Là où la grand-mère avait un périmètre de déplacement autonome dépassant les 3 km, le petit-fils ne parcourt plus que moins d'1 km au même âge (voir diagramme ci-dessous).

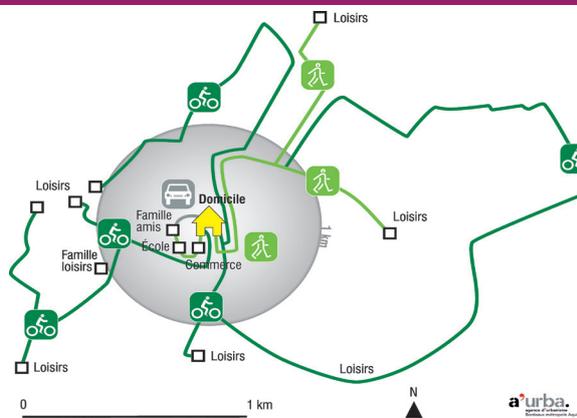
1. Il existe plusieurs études américaines ou internationales (OMS) mais une seule étude en 2017 s'est intéressée au sujet en France.
2. ASSATHIANY, R., GUERY, E., CARON, F. et al. Children and screens: A survey by French pediatricians. Archives De Pédiatrie: Organe Officiel De La Société Française De Pédiatrie [en ligne]. Février 2018, Vol. 25, no 2, p. 84-88. DOI 10.1016/j.arcped.2017.11.001
3. FFC. C'est bientôt la rentrée cela va bouger ! Dans : Fédération Française de Cardiologie [en ligne].
4. AURBA. Observatoire des mobilités et des rythmes de vie : Les adolescents d'aujourd'hui marchent-ils autant qu'avant. Bordeaux : Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, 2014.
5. <https://www.cc-montesquieu.fr/connaitre/13-communes>.



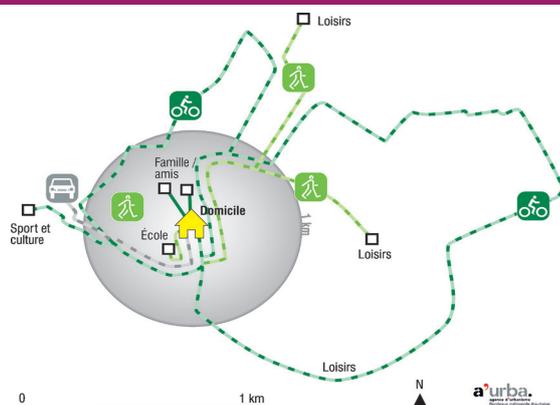
La grand-mère - années 1960



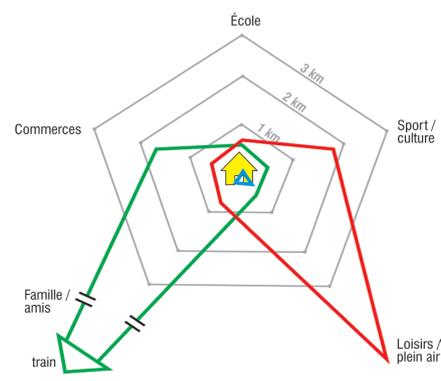
Le père - années 1980



Le fils - années 2010



Distances parcourues de manière autonome par chaque membre de la famille



Légende:

- Marche à pied
- Vélo
- Tramway
- Bus
- Voiture particulière
- Ter
- Seul(e) ou avec un autre enfant
- Accompagné(e) d'un adulte
- Cercle de 1 km de rayon

Diagrammes de parcours en modes actifs des enfants par génération. Extrait étude d'urba 2014.

Recul de la présence de l'enfant dans la ville : entre protection et éviction

Évolution du rapport des jeunes à la ville : une histoire longue

On ne peut se contenter de résumer ce changement de rapport à un « avant » représenté comme un âge d'or, illustré par Doisneau et conté par la génération du baby-boom et un « après », véhiculant une image de l'enfant vissé à son canapé, les yeux rivés sur un écran et terrorisé à l'idée de faire 100 mètres seul en bas de chez lui. L'évolution s'est faite progressivement et selon plusieurs facteurs.

Dès le XIX^e siècle, on observe une séparation de plus en plus marquée entre la sphère privée et la sphère publique qui est liée à la croissance de la classe bourgeoise. S'ensuit une attention et une préoccupation plus grandes pour la jeunesse avec l'avènement de l'école obligatoire et la distinction de tranches d'âge mettant en avant des besoins et attentions particulières. La réponse à ces besoins se trouve dans la **spécialisation de certains espaces qui sont alors dédiés à la jeunesse** : l'école, le collège, le centre de loisirs mais aussi des espaces ouverts : l'aire de jeux, le parc, le terrain de sport¹.



« Firemen » ©jefklak.org.

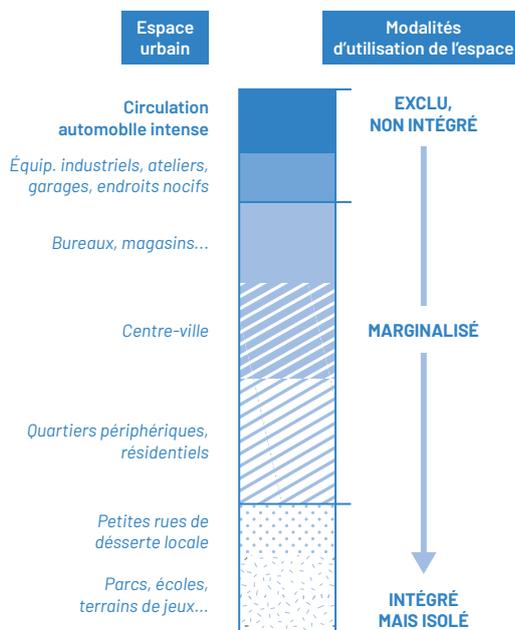
Cette institutionnalisation des relations entre les jeunes et les adultes dès les années 1960 (moniteurs de temps libre, animateurs, assistants sociaux sont priés d'assurer l'encadrement des jeunes dans les espaces spécialisés) et la **pression croissante sur les parents quant à leurs droits et devoirs vis-à-vis de leur progéniture provoquent un appauvrissement des relations globales dans l'espace public**. La confrontation et la négociation intergénérationnelle directe sur l'usage de chacun de l'espace public se sont perdues. Aujourd'hui, les adultes osent moins intervenir face aux comportements déplacés ou inciviques des jeunes dans l'espace public.

En 1989, la convention des Nations Unies pour les droits des enfants met d'ailleurs en évidence un droit aux loisirs dans son article 31 : « Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge ».

Ce droit doit-il pouvoir s'exercer dans l'espace public ? Celui-ci est-il réellement adapté, abstraction faite des aires spécialisées ?

Au-delà de ces paramètres sociologiques, le phénomène le plus souvent invoqué² pour expliquer l'éviction des enfants de l'espace public est la **généralisation de la circulation motorisée dès la deuxième moitié du XX^e siècle**.

La ville dans laquelle nous vivons aujourd'hui a été conditionnée pour donner la priorité à l'automobile. La place qui lui est réservée n'a donc cessé de croître et cela au détriment des enfants et de leur présence dans les espaces publics. Elle a généré une peur chez les parents, qui, transmise à leurs enfants, les empêche d'aller plus loin que les quelques rues qui entourent leur maison.



Intégration spatio-culturelle de l'enfant dans l'espace urbain © Dimitri Germanos.

1. VULBEAU, Alain. Danic Isabelle ; Delalande Julie & Rayou Patrick. Enquêter auprès d'enfants et de jeunes : objets, méthodes et terrains de recherche en sciences sociales. Revue française de pédagogie [en ligne]. ENS Éditions, Juillet 2006, no 156, p. 178-181.

2. LE BRAS, Hervé. Enfants en et hors villes : rappel historique. Dans La ville récréative sous la direction de T. Paquot. Gollion (CH). Infolio. 2015. P. 35-44.

La perception de l'insécurité

Entre l'importance du trafic routier et la possibilité de faire de mauvaises rencontres, **la ville est synonyme de danger et d'hostilité pour les parents**, qui finissent par accompagner systématiquement leurs enfants dans leurs déplacements. La voiture est alors utilisée comme une sorte de « coquille de protection » pour accompagner les enfants dans leurs déplacements. Or, cela génère un cercle vicieux car plus on les emmène en voiture, plus il y a de voitures dans les rues et moins les parents laisseront leurs enfants se déplacer seuls.

Le principal défaut de cette « quête du risque zéro » est d'annihiler la capacité de l'enfant à prendre conscience du danger. Les enfants ne développent donc pas de manière optimale la connaissance de leur environnement et les risques qui en découlent.

En parallèle de cette réponse à une perception d'insécurité, l'usage de l'automobile s'est aussi développé pour effectuer de petits et moyens trajets. L'adulte, cherchant à accompagner au maximum l'enfant, utilise également la voiture pour optimiser les multi-trajets car ceux-ci prennent trop de temps en mode actif (pour certaines familles). En outre, **les trajets d'accompagnement de l'enfant sont très souvent couplés aux trajets domicile-travail du parent.** Des aménagements de voirie adaptés et une sensibilisation à la cohabitation avec les voitures et vélos dans la rue¹ sont les deux leviers pour augmenter l'autonomie des enfants et donner aux parents des alternatives au trajet systématique en voiture.

Genre et contrôle social

Le genre est aussi un critère à ne pas négliger pour penser les usages de l'espace public par les enfants. **Le rôle des parents est déterminant dans la transmission des droits d'accès aux espaces publics.** Le sociologue Michel Fize faisait remarquer en 2010² que « c'est généralement aux adolescentes qu'il est demandé de faire un effort soit en les incitant à se faire discrètes soit en bravant leur peur. Les parents qui font des remontrances à leurs garçons pour rectifier les commentaires déplacés à l'égard des filles dans ces lieux ou sur leur tenue semblent beaucoup plus rares. »³

En matière de déplacement, **il existe un apprentissage différencié de la mobilité selon les sexes.** En primaire, les filles sont plus autonomes mais leur liberté se réduit à la puberté. Il existe une peur sexuée des parents dans l'appréhension des espaces publics urbains et les filles deviennent beaucoup plus encadrées que les garçons. Une étude de l'a-urba dans le cadre de l'observatoire des mobilités et des rythmes de vie, parue en novembre 2021⁴, présente la réduction des écarts fille-garçon comme un

enjeu notable. « Le vélo, mode qui semble " cristalliser " les différences, pourrait être placé au cœur d'actions de promotion de l'égalité des genres. Le " vélo au féminin " est une thématique qui pourrait être abordée de façon spécifique lors de campagnes de communication ou d'événements au sein des collèges. »

L'encadrement des enfants diffère également d'un quartier à un autre, d'un tissu urbain à un autre. Par exemple, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont assez spécifiques concernant ce sujet. Majoritairement composés de grands ensembles, ces quartiers n'ont pour espaces extérieurs que l'espace public ou collectif. Les enfants, même les plus jeunes, y jouent parfois seuls. **Cette représentation de l'enfant « seul » dans la rue est perçue comme négative** et peut véhiculer des jugements de la part des autres parents concernant le modèle éducatif de ces quartiers.

« Contrairement à d'autres époques et à d'autres sociétés, les enfants sont exclus, de façon formelle ou informelle, des espaces publics. Les seuls qui y dérogent, partiellement, sont les grands enfants, les 12-18 ans »
(Danic et al., 2006).



En grimpant dans les arbres.

1. ROBINS DES VILLES et CERTU. L'enfant et la rue. Lyon : CERTU, 2007.

2. FIZE, Michel. Les nouvelles adolescentes. Paris : A. Colin, 2010. 25 questions décisives.

3. BOUKALA, Mouloud et MONNET, Nadja. Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville. Enfances Familles Générations [en ligne]. 2018, no 30.

4. AURBA. Observatoire des Mobilités et des rythmes de vie : Les collégiens et la pratique du vélo. Bordeaux : Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, 2021.

2 L'école comme interface entre l'enfant et la ville

L'école occupe une place centrale dans le développement cognitif, social, physique et psychologique des enfants et représente un instrument puissant d'évolution des comportements psycho-sociologiques.

Concernant les usages des enfants dans l'espace public, les leviers mobilisés depuis quelques années s'organisent principalement autour de trois axes qui s'appliquent à trois unités spatiales distinctes :

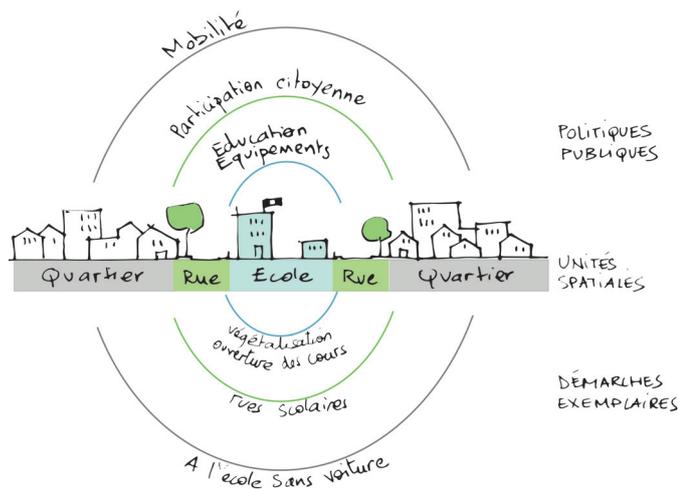


Schéma des interfaces ville-école. Démarches et politiques publiques, d'urba.

Ces actions facilement portées et identifiables car rattachées à l'objet mental et spatial de l'école, quand elles sont mises en place, permettent de créer un continuum entre l'école et les quartiers qui l'englobent.

On peut ensuite **étendre la réflexion au-delà de l'établissement scolaire pour cibler les rues résidentielles à faible trafic (rues aux enfants) mais également aux aires de jeux, aux parcs et jardins** et faire évoluer ces espaces spécialisés pour les ouvrir à de nouvelles pratiques et favoriser la rencontre multi-âge et intergénérationnelle.

« Quand un jeune sait aller en ville sans être accompagné d'un adulte, il ou elle a l'impression d'avoir franchi un cap. L'entrée dans la ville semble l'aider à grandir. »
(Boukala.M et Monnet.N - 2018).

Les déplacements de et vers l'école

D'après une étude réalisée par l'ONAPS¹ (Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité), les enfants sont de plus en plus sédentaires et leur mobilité active a fortement diminué ces dernières années. Cette baisse s'explique notamment par le mode de transport utilisé pour se rendre à l'école : moins de 30 % des collégiens se rendent en cours à pied et ils sont seulement 4 % à y aller à vélo ou en trottinette.

Les causes de cette tendance sont multiples : dangerosité des routes, peur des potentielles rencontres, fort encadrement des activités des enfants, etc. Or, le recours aux déplacements à pied et à vélo représente un enjeu éducatif fort puisqu'ils développent chez l'enfant des pratiques vertueuses qu'il pourra conserver tout au long de sa vie.

Aujourd'hui, 60 % des élèves du primaire se rendent à l'école en voiture, accompagnés de leurs parents. On assiste au phénomène du « dépose minute » dans de nombreuses écoles. Les enfants sont laissés de manière brutale devant l'école, créant ainsi des embouteillages et un stress pouvant impacter la santé mentale des parents comme des enfants.



Pour changer les habitudes liées la mobilité scolaire et tendre vers l'écomobilité, trois axes peuvent constituer des leviers efficaces :

- **Améliorer l'accessibilité des écoles** en sécurisant les itinéraires et en aménageant les abords des écoles pour donner envie aux parents ainsi qu'aux enfants de venir à pied ou à vélo.
- **Éduquer et informer les citoyens** quant aux enjeux relevant des mobilités actives : santé, environnement, etc.
- **Organiser des déplacements alternatifs** tels que des pédibus, des vélo-bus ou encore du copiétonnage.

1. ONAPS. Activité physique et sédentarité de l'enfant et de l'adolescent : nouvel état des lieux en France [en ligne]. 2020.

Une étude de l'a-urba, menée en 2021¹ dans le cadre de l'observatoire des mobilités et des rythmes de vie et portant sur les déplacements à vélo des collégiens met en évidence le « couplage » des déplacements de l'adulte et des déplacements des jeunes.

« Il est vrai que les marges de manœuvre pour un changement modal semblent concerner principalement les transports collectifs. **La voiture n'est utilisée que pour 23 % des déplacements vers le collège** et dans la majorité des cas, l'adulte se rend ensuite directement sur son lieu de travail. **Mais au-delà du gain écologique, garantir une liberté de choix dans le mode de déplacement est essentiel à un âge où l'enfant est en plein apprentissage de son autonomie.** Des aménagements adaptés assurent, de ce point de vue, une équité entre adolescents et permettent potentiellement aux parents d'être, eux-mêmes, moins dépendants de l'automobile. »

Découpler ces trajets en donnant les conditions d'une meilleure autonomie aux enfants est une piste non négligeable pour améliorer la santé physique et mentale des jeunes et encourager leur occupation de l'espace public. Parmi les conditions d'une meilleure appréhension des espaces traversés, la sécurisation et l'animation ludique de ces espaces sont des pistes prometteuses : « Des ateliers et événements peuvent aider à faire connaître les aménagements et faciliter leur usage. Plusieurs expérimentations² ont également montré le rôle possible d'une ludification de l'espace public, en termes d'activités ludiques à proprement parler, ou en termes de création d'espaces que les adolescents peuvent s'approprier, répondant à leur besoin d'expérimenter en sécurité. »³

À Barcelone, la démarche du « Bicibus »⁴, initiée par quelques parents au départ, connaît un succès croissant et mobilise aujourd'hui une centaine de familles. Les pistes cyclables, conçues pour des adultes à l'aise à vélo, n'étant

pas suffisamment sécurisantes pour les enfants, **les parents se sont regroupés pour encadrer les enfants sur un même trajet vers l'école.** Sur le modèle du ramassage scolaire classique en bus, trois arrêts ont été choisis. Devant l'ampleur grandissante du cortège, des véhicules de police se sont mis à escorter le groupe pour les protéger de la circulation.

Des cours d'écoles aux rues scolaires

Les classes en extérieur

Inscrite dans les habitudes en Suisse, en Allemagne, en Écosse, au Danemark, en Suède ou encore au Canada, **la classe dehors est encore une pratique marginale en France** mais qui fait de plus en plus d'émules. Les chercheurs en ont montré les bénéfices : plus grande motivation des élèves et des professeurs, renforcement du langage et meilleure maîtrise des concepts en mathématiques et en sciences, plus grande capacité à communiquer, meilleurs résultats scolaires, développement de la coopération au sein des classes⁵.

Cette formule invite les enfants à occuper avec leurs enseignants les espaces ouverts que sont les forêts, les parcs, les jardins. Des espaces naturels de préférence car **les outils et supports pédagogiques sont ceux que le plein-air offre. Que la sortie soit libre ou encadrée, chaque enseignant développe son projet éducatif.**

Ainsi, dans le département de Charente-Maritime, Nature Environnement 17 (NE 17) propose un programme d'accompagnement « Sortons faire classe dehors » aux enseignants de l'école primaire afin qu'ils développent la classe en extérieur⁶.

5. COLLECTIF « TOUS DEHORS ». Trésors du dehors : auprès de nos arbres enseignons heureux. [S. l.] : Tous Dehors, 2016.

6. NATURE ENVIRONNEMENT 17. Sortons faire classe dehors ! Dans : Nature Environnement 17 [en ligne]. 8 juillet 2021.



Le Bicibus Eixample de Barcelone ©bicibuseixample.

1. A'URBA. Observatoire des Mobilités et des rythmes de vie : Les collégiens et la pratique du vélo. Bordeaux : Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, 2021.
2. ASSOCIATION RUE DE L'AVENIR. Dossier : Reconquérir de l'espace pour le jeu. Pour une ville sûre et accueillante pour les enfants [en ligne]. 2021.
3. ZAFFRAN, Joël. Bouger pour grandir. Défection et mobilité des adolescents. Les Annales de la recherche urbaine [en ligne]. 2016, Vol. 111, no 1, p. 68 77.
4. INFOBAE. Qué es el "bicibus", el transporte que se implementó en Barcelona para que los niños viajen seguros a la escuela. Dans : infobae [en ligne]. 22 décembre 2021.



Programme «Sortons faire classe dehors»©NE17

La nature dans l'école, penser la cour avec les enfants

D'abord centrée sur l'adaptation au changement climatique et à l'effet immédiat des épisodes de canicule, la démarche de végétalisation des cours d'école en France s'est peu à peu inspirée des démarches allemandes et belges pour s'orienter vers un ensauvagement des espaces ouverts au sein des écoles.

L'idée est d'augmenter l'exposition quotidienne des enfants à la nature au sein des établissements scolaires.

La ville de Bordeaux, dans le cadre de son programme « grandeur nature », a initié une démarche en ce sens en 2020 appelée « cours d'écoles buissonnières ». Les démarches complémentaires pour amener la nature vers l'enfant (cours végétalisées) ou pour rapprocher l'enfant de la nature (classes en extérieur) ont toutes deux une incidence sur le vivre-ensemble.

Pendant longtemps, les cours d'école ont été imaginées à travers le prisme des adultes, selon leur vision et leurs « intérêts ». De là, a découlé l'aménagement de cours asphaltés, genrés, qui ne proposent pas ou très peu d'espaces végétalisés. Une étude de l'a-urba en 2021, propose ainsi un cadre de réflexion et une méthode à visée pratique pour aborder la transformation des cours d'écoles au-delà de la seule végétalisation et en plaçant les principales personnes concernées au cœur du processus¹.

Pour les villes pionnières françaises (Paris, Lille) qui développent cette démarche, l'enjeu croisé du bénéfice pour le bien-être des enfants et celui des habitants du quartier n'est plus à démontrer. À travers cette végétalisation accrue des espaces communs que sont les cours d'école et la création de milieux favorables à la biodiversité, au confort et à la santé des habitants, la démarche des « cours verts » dépasse le simple cadre de l'école pour s'ouvrir à la ville et à ses occupants.

1. a'urba - Pour des cours d'écoles végétalisées : Repenser ensemble ces espaces pour bien vivre au fil des saisons, 2020.

Des cours d'école ouvertes à tous en dehors des temps scolaires

C'est donc tout naturellement que se poursuivent les réflexions vers **l'ouverture des cours d'école hors temps scolaire au profit d'usages quotidiens des habitants.**

Dans le cadre du projet des « cours OASIS² », la ville de Paris a expérimenté l'ouverture de plusieurs cours d'école (de janvier à avril 2021) en dehors des temps éducatifs, pour en faire des squares de quartier.

Cette démarche a émergé après la pandémie de la Covid-19, qui a fait **prendre conscience de la nécessité que chaque habitant puisse bénéficier d'espaces de nature à proximité de chez lui**, où il peut venir pratiquer des activités récréatives, culturelles, ludiques, sportives, flâner ou venir se rafraîchir lors des périodes de canicule.

L'idée de rendre les cours d'école accessibles vise également à **instaurer le concept d'une ville de proximité** où aménités et services sont accessibles à pied et **dans laquelle l'école trouve une place centrale.** Ouvrir les cours d'école et les identifier comme lieu de convivialité et de rencontre représente donc une étape-clé pour atteindre cet objectif.

Satisfaite de l'expérimentation qui a été mise en place, la ville de Paris souhaite poursuivre l'opération en augmentant le nombre de cours d'école ouvertes en dehors des temps scolaires et, à terme, étendre le dispositif à l'ensemble des cours de la capitale.

L'ouverture des services rendus par la cour d'école au-delà de ses seuls occupants et du seul projet éducatif **offre des perspectives sur la diversité des usages et ambiances et des typologies d'espaces publics.**

2. OASIS : Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation et lien Social.



La cour Oasis de la maternelle Emeriau - juillet 2021 - ©Théo Ménivard / CAUE de Paris.

Rues aux écoles : repenser les abords des écoles pour leur donner de nouveaux usages

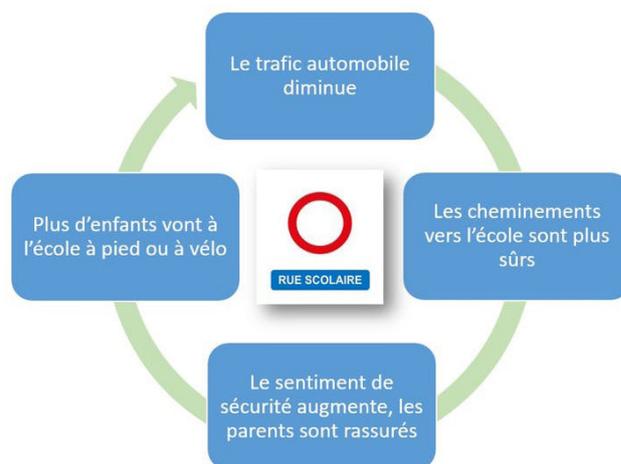
Les abords des écoles constituent des lieux propices aux expérimentations, des supports pour réinventer la manière dont se développe l'espace urbain. De nombreux outils existent et les aménagements mis en place représentent des coûts raisonnables. Une volonté politique peut donc permettre d'engager des actions en ce sens.

Le concept de « rues aux écoles » s'est développé récemment en France, notamment à la suite du déconfinement. **Les « rues aux écoles » visent à protéger les élèves lorsqu'ils arrivent à proximité de leur établissement et à les inciter à se déplacer à pied ou à vélo.** Plusieurs types d'aménagements peuvent être mis en place pour donner la priorité aux piétons et améliorer l'accessibilité aux écoles :

- Piétonnisation pérenne : rue fermée toute la journée, qui peut se transformer ensuite en place et constituer un nouvel espace de convivialité.
- Piétonnisation temporaire : rue fermée à la circulation pendant une période donnée, généralement aux heures d'entrée et de sortie des élèves.
- Zone de rencontre : la priorité est donnée aux piétons mais la circulation motorisée reste autorisée.

À Paris, 57 rues aux écoles ont été réalisées. Les dispositifs mis en place temporairement vont être pérennisés et de nouvelles rues vont être concernées par ces aménagements. L'objectif de la ville est de réaliser 300 « rues aux écoles », sécurisées et végétalisées.

Afin d'offrir aux écoliers et à tous les passants, des espaces sécurisés et moins pollués, **la ville de Bordeaux, depuis octobre 2021, rend les rues piétonnes devant les écoles élémentaires et maternelles ;** une façon simple de les ouvrir aux enfants et à leur famille, notamment aux heures d'entrée et de sortie.



Cercle vertueux des rues scolaires. Mathieu Chassignet, adapté du guide « Concevoir une rue scolaire : méthodologie et bonnes pratiques », CC BY-NC-SA.



Projet artistique dans une rue piétonnisée devant une école - Thomas Later - Lyon © Superposition - Lionel Rault.



Des rues scolaires aux rues aux enfants

L'objectif principal de la **rue aux enfants** (espace de jeux spontanés ou organisés, sensibilisation au développement durable, à la marche ou à l'usage du vélo) est différent de celui de la **rue scolaire** (sécurisation des élèves et convivialité des relations entre parents).

Les rues aux enfants sont issues du phénomène anglo-saxon des *play streets*, né au début du XX^e siècle, en réponse à l'augmentation de la circulation automobile. En France, ce phénomène s'est d'abord développé à Lyon dans les années 1980 à travers les « Rues du mercredi ». Il est porté aujourd'hui par le collectif national « Rues aux enfants, rues pour tous »¹ dont le référent en Nouvelle-Aquitaine est le CREPAQ² (Centre Ressource d'Ecologie Pédagogique de Nouvelle-Aquitaine). **La rue aux enfants**

1. COLLECTIF « RUE AUX ENFANTS, RUES POUR TOUS ! ». Rues aux enfants, rues pour tous ! Dans : Rues aux enfants, rues pour tous ! [en ligne]. 2021.
2. <https://www.ruesauxenfants.com/nouvelle-aquitaine>



Une des premières « play streets » à Londres - Angleterre © Clavim.

de un week-end, une journée ou plusieurs heures dans l'après-midi ou la soirée. Elle peut avoir lieu dans une rue commerçante, un quartier d'habitation, en centre-ville et n'est donc pas liée à la présence d'une école.

A l'exemple des expériences de 2017 à Bordeaux Saint-Michel³ et Mérignac le Burck⁴, la rue est fermée temporairement aux véhicules motorisés pour laisser place aux déplacements doux, aux loisirs et aux rencontres. Là où la rue scolaire passe par un arrêté du maire, la rue aux enfants est généralement une démarche citoyenne et collective. **Des associations interviennent pour proposer toutes sortes d'activités durant ces créneaux.** À travers cette démarche, les enfants comme les adultes peuvent (re)découvrir la rue et jouer librement, dans cet espace qui ne leur est habituellement pas destiné.

3. <https://www.ruesauxenfants.com/les-rues-en-images>
4. <https://www.cestpossible.me/action/la-rue-pour-tous/>



Une rue de Pont-de-l'Arche, Normandie, réservée aux enfants le temps d'un après-midi - juin 2018. Association du Temps Libre des Enfants Archépointains © D.R.

FOCUS

« Dans ma rue, on joue ! » - Ville de Belœil - Québec

Au Québec, jusqu'en 2017, le règlement provincial stipulait que nul ne pouvait occuper la chaussée de manière à entraver le passage des véhicules. Une joute de hockey improvisée pouvait donc prendre fin abruptement si un policier venait à passer par là. Rien pour encourager un mode de vie très actif ! L'adoption de la loi 122 marque un changement et permet aux municipalités de consentir au jeu libre dans les rues et de le baliser, tout en respectant le Code de la sécurité routière.

La ville de Belœil en pionnière a lancé dès 2016 un projet pilote dénommé « Dans ma rue, on joue ! ». Il vise à inciter les petits et grands à jouer librement dans les rues résidentielles choisies par les citoyens. Ces derniers doivent proposer des rues selon les critères suivants :

- Provenir d'une personne résidant à Belœil.
- Être une rue à caractère local (pas de collectrice, ni d'artère ou de boulevard).
- Avoir un bon dégagement visuel pour les automobilistes.
- Avoir une faible densité de circulation (excluant ainsi les secteurs commerciaux).
- Posséder un éclairage public pour une visibilité en soirée.
- Passer avec succès l'inspection de la rue, effectuée par un représentant de la ville.

Le projet n'est accepté que si la ville obtient l'adhésion d'au moins les 2/3 des propriétaires résidents de la rue. Le comité de circulation validant la demande exige une signalisation routière adaptée et un code de conduite pour les participants, notamment le respect d'une plage horaire de 7 h à 21 h pour la mise en place de jeux libres sécuritaires.

Source : <https://beloeil.ca/decouvrir/a-propos-de-la-ville/grands-projets/dans-ma-rue-on-joue/>

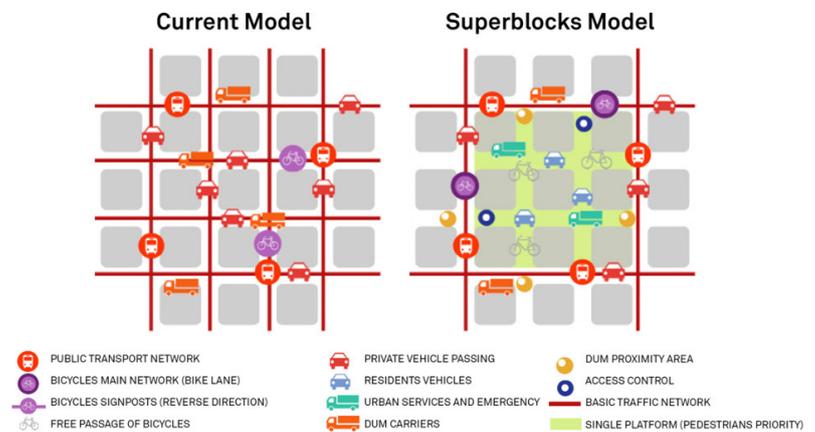


Signalétique rue aux enfants © 2021 Ville de Belœil.

Expériences internationales de pacification des espaces publics

Le concept de **superblocks** vise à minimiser la présence de voitures dans le centre-ville de Barcelone. Ces **superblocks** correspondent au regroupement des **manzanas** (îlots) héritées du plan de Cerda dont les voies situées à l'intérieur sont fermées à la circulation. Les véhicules motorisés sont alors obligés de contourner ces regroupements. À l'intérieur du **superblock**, **la limite de vitesse est de 10 km/h et le stationnement en bordure de rue est remplacé par un parking souterrain**. L'intérieur de ce périmètre concentre alors des rues où les habitants peuvent jouer en plein air, se promener, se rencontrer et s'adonner librement à leurs loisirs sans craindre la présence des véhicules motorisés.

À travers le développement de ces espaces apaisés, les urbanistes de la ville souhaitent montrer que la réduction du nombre de rues dédiés à l'automobile n'est pas forcément synonyme de contraintes puisqu'en contrepartie, la qualité de vie et la santé des habitants s'améliorent.



Évolution de la circulation avec la mise en place des « superblocks »

Avant Barcelone, les Pays-Bas avaient déjà développé à la fin des années 1960, une typologie d'espace au trafic modéré (voir très limité) appelés **woonerf**. Ces « **rues pour les enfants où les véhicules sont admis** » tel que le rappellent les organisateurs de la conférence Childstreet en 2005¹, ont pour objectif d'assurer sécurité et confort pour les riverains de tous âges et d'encourager la plus grande diversité d'activités sociales. Si les **woonerf** néerlandaises ont donné naissances aux **home zone** au Royaume-Uni et aux **zones de rencontre** en France, il semblerait que dans la définition de ces deux dernières, la perspective se soit inversée et que le concept ait été quelque peu dénaturé.

Dans le cas des **woonerf** c'est bien l'usage des enfants (et surtout le jeu) qui prime dans la définition du concept et dans les aménagements qui en découlent. C'est également ce qu'ont mis en avant les promoteurs de la sécurité routière Howarth et Preston en "important" le concept au Royaume-Uni au début des années 1990 et en le traduisant par **home zone**. Étendu à l'échelle nationale au travers d'un programme du même nom, la priorité de l'enfant et du piéton s'est perdue au profit d'un « espace pour tous » à vitesse modérée sans réelle hiérarchisation des fonctions. C'est également le cas de la zone de rencontre en France où le présumé "une rue pour tous induit forcément une rue propice à l'usage des enfants" reflète le retournement philosophique du concept néerlandais original.

Quant aux dénominations **zones 20** ou **zones 30**, elles indiquent bien que c'est la vitesse de circulation qui est mise en avant et non l'usage de la rue. Une approche forcément moins riche que le **concept hollandais qui porte une hiérarchie explicite des fonctions : le jeu des enfants, puis le stationnement des voitures, puis la circulation des piétons et des vélos, puis la circulation des véhicules.**

1. LOISEAU AMARCANDE, Francine. Evolution des « rues à vivre » dans quelques villes européennes [en ligne]. Delft, 2005, p. 27. Disponible à l'adresse : <http://www.woonerfgoed.nl/int/Childstreet.html>



Exemple de woonerf hollandais © Erauch

3 Pour des expériences plus riches de l'espace public

La présence de l'enfant dans la rue comme indicateur de bien-être dans nos villes

Si les espaces dédiés aux enfants sont peu à peu pris en considération dans des réflexions collectives plus larges (vivre-ensemble, résilience climatique, etc.), c'est parce que la présence et l'aisance des enfants dans les rues permettent de prendre le pouls de la transformation des villes.

Dès la fin des années 1970, Philippe Ariès s'inquiétait de la régression de la liberté d'action des enfants et de la disparition des usages enfantins spontanés. L'abandon par ce public qui n'utilise plus les rues comme terrain de jeu est, pour lui, le signe d'une transformation des villes. « Cette ville où les enfants vivaient et circulaient, nous l'avons perdue. [...] Ce qui l'a remplacée n'est pas une autre ville, c'est la non-ville, l'anti-ville, la ville intégralement privatisée. »¹

En dix ans, le champ de la recherche a accueilli un nombre croissant de travaux sur les enfants et adolescents dans la ville². Comment, actuellement, les enfants et les adolescents « habitent »-ils la ville ? Quels espaces urbains ces jeunes pratiquent-ils et de quelles façons ? Comment agissent-ils dans l'espace urbain contemporain et comment celui-ci façonne leurs comportements et habitudes ?

Cet impensé se résorbe donc peu à peu, porté par une génération de jeunes chercheurs, justement.

Penser la place de l'enfant dans l'espace public permet donc de réinterroger certains aménagements et de nourrir les recherches pour améliorer les espaces au profit de tous.

Une ville favorable au bien-être et au développement des enfants l'est finalement aussi pour l'ensemble des citoyens. L'objectif n'est donc pas de faire une ville seulement pour les enfants mais de penser la place des plus jeunes pour s'interroger sur les usages de l'ensemble des citoyens.

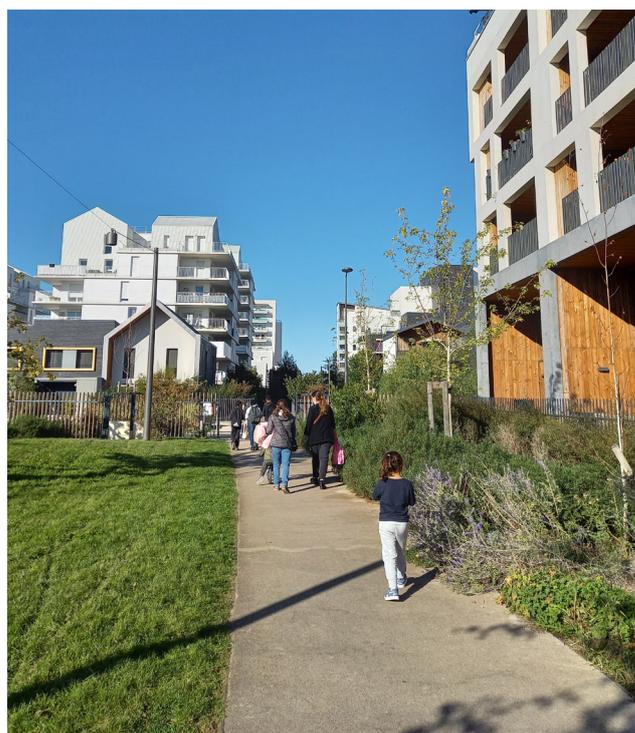
Les différentes préconisations qui émergent des interactions avec les enfants sont notamment de réduire les obstacles visuels, d'installer de la signalétique à hauteur des enfants, de transformer les quartiers pour les rendre plus appropriés aux déambulations piétonnes (pentes, matériaux), de donner accès à des espaces de nature et de veiller à la qualité de l'air.

En adoptant l'enfant comme nouveau paramètre de la transformation urbaine, on redonne aux rues un rôle invitant aux rencontres, aux jeux, à la balade et à la pause. Des usages qui sont recherchés à tout âge et qui permettent de concevoir des villes adaptées, confortables et sécurisantes pour tous.

Penser l'espace public par le biais de l'enfant met ainsi en exergue des problématiques qui touchent toutes les catégories de populations, notamment celles dites des plus « sensibles » : les femmes, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, etc. Il s'agit de concevoir des espaces urbains inclusifs et bénéfiques pour tous.

La multiplication des sentes piétonnes dans des milieux urbains est un bon indicateur. Elles permettent de sécuriser les déplacements piétons et en particulier ceux des enfants, qui peuvent se déplacer seuls, dans un environnement végétalisé et à l'abri des nuisances générées par les véhicules motorisés.

La présence de l'enfant dans l'espace public est finalement un indicateur du bien-être que peut dégager un espace urbain.



Venelle au cœur du quartier Ginko - Chemin des écoliers - Bordeaux.

1. ARIÈS, Philippe. Essais de mémoire (1943-1983). Paris : Seuil, 1993. L'univers historique.

2. BOUKALA, Mouloud et MONNET, Nadja. Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville. *Enfances Familiales Générations* [en ligne]. 2018, no 30.

L'aire de jeux : d'un espace public spécialisé à un espace catalyseur

Porté par de bonnes intentions à son émergence, le concept d'aire de jeux a vu le jour au début du XX^e siècle avec un objectif sociétal fort dirigé vers l'éducation morale par le jeu et l'ordre public des classes populaires.

Dès le départ, l'aire de jeux comme espace pour contenir la jeunesse hors des rues est dans les esprits. Ainsi Théodore Roosevelt déclare en 1907, en tant que président d'honneur de la *Playground Association of America* : « Les rues des villes ne sont pas des terrains de jeux satisfaisants pour les enfants parce qu'elles sont dangereuses, parce que la plupart des bons jeux y sont contraires à la loi, parce qu'il y fait trop chaud en été et parce que dans les zones les plus denses de population, ces rues sont plutôt des écoles du crime¹ ».

Mais cette opposition est à réinterroger car les aires de jeux et les rues ont bien changé depuis cette époque : les premières sont souvent uniformes et monotones et les secondes, de plus en plus plantées grâce à la diffusion des permis de végétaliser notamment.

Il n'est pas question de remettre en cause le principe de l'aire de jeux mais bien sa conception et son implantation. Les bienfaits pour les enfants sont nombreux : comme évoqué en première partie, les aires de jeux, au même titre que les cours d'écoles ou les jardins de crèches, sont des espaces propices à l'amélioration des capacités psychomotrices et de la confiance en soi, des lieux pour apprendre le vivre-ensemble et des espaces de plein-air bénéfiques pour la santé des petits. (cf focus page 16).

Pour autant, il est nécessaire de réinterroger :

- la forme que prennent ces aires de jeux (structures standardisées de catalogue et sol plastique aseptisé et toxique si ingéré) ;
- leur hyperspécialisation (aire pour 3-6 ans, aire pour 8-10 ans) ;
- leur emplacement dans la ville (au sein d'un parc, d'une place ou dans un coin délaissé ou bruyant) ;
- leur statut en tant qu'espace public commun.

Que peut apporter une aire de jeux au quartier au-delà de la seule distraction des enfants ?

1. ROOSEVELT, Theodore. Washington Playground Association. 16 février 1907, Presidential Addresses and State Papers. vol. 6, p. 1163 (Homeward Bound & Review of Reviews Co., New York, 1910).

« L'aire de jeux idéale doit proposer de vrais challenges aux enfants : elle doit avoir l'air dangereuse tout en étant sûre. »

(Ole Barslund Nielsen, fondateur d'une entreprise danoise fabricant des structures en bois, 2015).

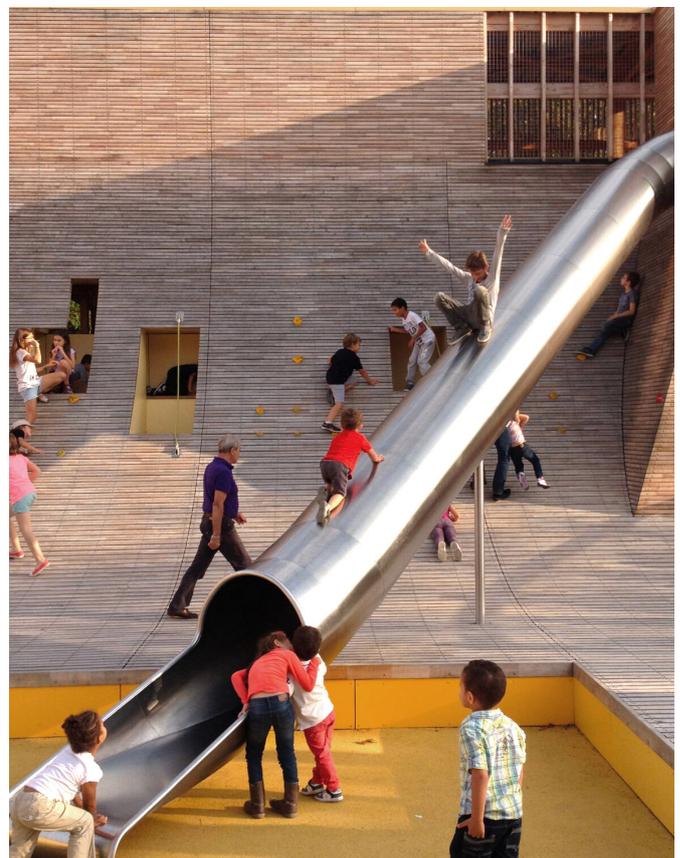
Le principe d'égalité territoriale : une possible entrave au développement des aires de jeux innovantes

Certaines collectivités locales souhaitent qu'il règne une égalité au sein de leur territoire. Cela peut notamment se traduire par l'installation d'aires de jeux identiques dans chaque quartier. Or, il semble important de créer des aires de jeux innovantes qui ne soient pas uniformes, qui se démarquent et suscitent l'intérêt des passants (aussi bien des enfants que des personnes plus âgées). Elles permettent alors de donner une identité au quartier, de le rendre attractif pour des personnes habitant même en dehors.

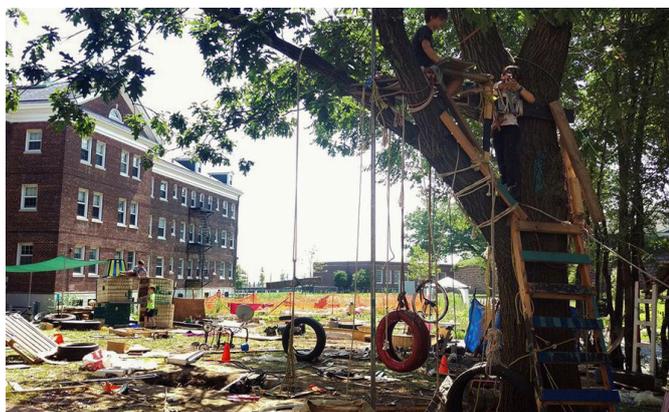
Aujourd'hui, on voit donc se développer en France des aires de jeux plus innovantes, qui se rapprochent de celles présentes dans nos pays voisins. Ce constat traduit une prise de conscience des acteurs de l'aménagement quant à l'importance de donner aux petits citoyens les moyens de s'épanouir à travers le jeu, dans un environnement différent de celui qu'ils côtoient au quotidien.

« Les enfants ont besoin de se confronter au risque et de dépasser leur peur. »

(Ellen Sandseter, psychologue norvégienne dans *Le Monde.fr*. 'Jeux à l'aire libre', 17 février 2015.).



« Vague des rempart » - Parc Blandan - Lyon - Base © Baseland.



« Junk playground » réservé aux enfants - New York © Abby Oulton.



Des aires de jeux ouvrant à de nouvelles activités - New York © Philipp Klaus.

Des aires de jeux traditionnelles aux terrains d'aventure

Les deux activités essentielles au développement de l'enfant sont le jeu et la rêverie. La psychologue norvégienne, **Ellen Sandseter, répertoriait six jeux indispensables pour apprendre à anticiper le danger, à le maîtriser et à ressentir l'immense bonheur d'y parvenir : grimper, aller vite, se servir d'outils, être près d'éléments dangereux (l'eau, le feu), se battre et se promener seul, hors de la vue d'un adulte.**

Or, le jeu est codifié par les adultes qui imposent aux enfants de jouer dans des lieux protégés et clos. Les enfants sont alors relayés dans les squares, ces espaces entourés de grillages vert bouteille et de haies de troènes, où ils sont autorisés à monter sur un canard à ressort et à glisser sur un toboggan. Ces squares normés et encadrés permettent quelques interactions sociales mais ne stimulent pas l'imaginaire, ni la capacité des enfants à créer.

En France, les normes sont nombreuses et le principe de précaution est poussé à l'extrême ; en Allemagne et dans les pays scandinaves par exemple, l'application des textes est moins contraignante, ce qui permet de créer des **adventure playgrounds. Ce concept s'est d'abord développé en Angleterre sur les espaces laissés en friche après la Seconde Guerre mondiale et s'est démocratisé progressivement.** Les enfants peuvent y façonner leur propre terrain de jeu à partir de toute sorte de matériaux et de l'environnement qui leur est proposé (bois, terre, cailloux, petits cours d'eau, buttes engazonnées, etc.).

Ces espaces, situés à proximité des habitations, retrouvent une fonction d'éveil des sens, d'expérimentation et d'appropriation de l'espace public par l'enfant. Ils répondent également à un enjeu écologique en laissant des espaces de pleine terre, là où l'aménagement d'une aire de jeux traditionnelle entraîne l'imperméabilisation du sol avec un revêtement en asphalte ou sol plastique.

Les aires de jeux et le contrôle social

Le raisonnement par catalogue qu'offrent les fabricants d'aires de jeux standardisées pose la question du public et de la cible auxquels s'adressent l'équipement et l'espace public qui l'héberge.

Les articles de presse relayant des plaintes d'habitants sur l'usage nocturne des aires de jeux sont nombreux : « Il y a deux problèmes. Le premier est que de moins en moins d'enfants viennent dans ces jeux car l'environnement ne convient pas : musique à fond, vulgarité [...]. Le deuxième est que les fameuses balançoires ne passeront peut-être pas l'hiver car évidemment, l'adolescent expérimente la résistance des matériaux. »¹

Devant un budget limité, la ville se voit réduite à offrir une aire rutilante pour les 3-6 ans laissant les adolescents s'agglutiner sous un arrêt de bus. Chaque âge a besoin de ses codes et de ses lieux de sociabilisation propres. **L'adaptation des espaces publics aux jeunes doit donc concerner tous les enfants jusqu'à leur majorité.** La réponse n'est pas non plus dans l'ajout d'une offre dédiée aux adolescents et adultes mais peut-être dans **des aménagements moins connotés et plus hybrides pour laisser la diversité d'usages s'opérer et la négociation multigénérationnelle s'orchestrer.** Retrouver des espaces de dialogue autour du jeu et du divertissement en réfléchissant autant à la « répartition spatiale » des usages de l'espace public qu'à leur « répartition temporelle ».

Pour dépasser son caractère trop spécialisé, il est donc intéressant de donner à l'aire de jeux plusieurs dimensions et plusieurs rôles :

- Transformer le rapport des enfants au risque donc permettre une meilleure motricité, une confiance qui a une incidence sur leur capacité à évoluer dans l'espace public en général.
- Transformer les rapports de voisinage.
- Transformer les rapports intergénérationnels.

1. Journal de l'Orne - 27 novembre 2020 - Maryline Troquet.

Trois raisons d’emmener les enfants à l’aire de jeux

Amélioration des capacités psychomotrices et de la confiance en soi

Gravir les marches du toboggan, se positionner pour la glissade, se relever, en voilà des mouvements à réaliser avec le toboggan. De manière plus générale, le parc représente une occasion idéale pour les enfants de grimper, sauter, monter, descendre, etc. Bref, de développer leur motricité.

Souplesse et équilibre sont également deux maîtres mots pour réussir de nombreux défis présentés par les jeux du parc tels que : se faufiler dans un tube ou un filet, traverser un pont suspendu...

Notez d’ailleurs que les activités d’équilibre pur (comme le pont suspendu) sont difficiles à réaliser par les enfants avant l’âge de 3 ans.

Au parc, les enfants en profitent aussi pour tester leurs propres capacités, prendre des risques (mesurés grâce à la surveillance des adultes) et vaincre leurs peurs. Ainsi, apprendre à maîtriser sa vitesse sur une balançoire, réussir à gravir l’ensemble des marches du toboggan deviennent de véritables boosters de confiance en soi ! Ce sentiment se développera de pair avec l’autonomie grandissante dont ils jouiront au fur et à mesure de leurs exploits.

Le jardin d’enfants est un lieu idéal de socialisation

Vers 15 mois, les enfants commencent à acquérir une conscience d’eux-mêmes et leur désir d’interagir avec d’autres enfants se renforce. Aussi, emmener les enfants au parc va donc permettre de répondre à ce besoin naturel de socialisation ainsi que les initier aux règles du « savoir-vivre ensemble ».

En effet, interagir avec d’autres implique de se plier à certaines règles qu’ils vont découvrir et apprendre à adopter comme : ne pas monopoliser un espace de jeu, attendre son tour, ne pas bousculer d’autres enfants...

Évoluer aux contacts des autres, créer de nouvelles amitiés, négocier pour passer en premier, se disputer, rire, réussir de nombreux défis... Autant d’éléments qui vont aussi naturellement contribuer à affirmer la personnalité de chacun de vos petits bouts.

Emmener les enfants au parc est bon pour la santé, tout simplement !

Enfin, sortir, se dépenser, profiter d’être à l’air libre participe largement à la bonne santé des enfants !

En effet, emmener les enfants sur une aire de jeux contribue à leur besoin de se dépenser physiquement, au développement de leurs muscles et participe d’une manière générale à leur croissance.

Il convient aussi de rappeler que profiter de la lumière du soleil aide à la production de vitamine D essentielle à la croissance puisqu’elle permet au calcium de se fixer sur les os.

Et bien sûr, l’activité physique permet de se détendre et de se relaxer. N’avez-vous pas remarqué comme les enfants mangent mieux et sont plus calmes après une demi-journée au parc ?

Source: <https://www.nounouassure.com/3-raisons-d-emmener-les-enfants-aire-de-jeux/>



Aire de jeux - parc Rivière - Bordeaux © T. Sansom

Le jeu dans l'espace public pour réinterroger les lieux, questionner les temps du quotidien

Le jeu libre, incluant le détournement des aménagements et des objets courants, est favorable à l'enfant mais l'est aussi à l'ensemble des usagers par son caractère universel.

L'approche ludique est vectrice de liens sociaux et favorise les échanges intergénérationnels

Elle permet aux habitants d'un même territoire de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens d'une façon qu'ils n'auraient peut-être pas imaginée.

Certaines villes portent une importance forte à mailler la ville de surprises plus ou moins intenses. Prenons l'exemple de Nantes qui a réalisé un parcours, « Le voyage à Nantes », à travers son territoire. Matérialisé par une ligne verte tracée au sol, ce parcours amène les habitants et les visiteurs à explorer la ville et à découvrir des œuvres d'art, des éléments patrimoniaux remarquables ou encore des points de vue étonnants sur la ville. **La scénographie urbaine est une façon de faire interagir petits et grands dans l'espace public.**

Le « design actif » : une nouvelle façon de concevoir les espaces publics

Le design actif est un outil permettant d'intégrer des pratiques ludiques et sportives au cœur de la ville. Il crée des espaces de micro-activité, de jeu et de sport dans des lieux qui initialement, n'étaient pas destinés à ce type d'usage (halls de gare, parkings, escaliers, centres commerciaux, etc.).

En investissant des espaces existants insoupçonnés pour les transformer en espaces ludiques et sportifs, cette nouvelle approche du développement urbain pallie le manque d'espace disponible permettant de créer de nouveaux équipements et du lien social entre tous, les adultes comme les enfants.

Le design actif a un triple intérêt:

- Il représente une solution de **lutte contre la sédentarité** et l'obésité puisque son intégration dans les espaces publics vise à inciter les citoyens à bouger et cela, quelles que soient leurs capacités sportives et leur appétence pour l'activité physique.
- Il répond aux **problèmes de sécurité en ville**, car les aménagements réalisés contribuent à générer des flux et du contrôle social dans des espaces publics pouvant être vécus comme insécurisés. La population et en particulier les enfants pourront alors jouer plus facilement à l'extérieur, dans des lieux en accès libre, sans être surveillés par leurs parents.
- Il se veut **inclusif** et tend vers l'aménagement d'aires de jeux non-genrées en y intégrant des espaces destinés à de nouvelles pratiques, telles que la danse ou encore le *double dutch*¹.

1. Corde à sauter sportive.



Ruelle transformée en espace de rencontre et en terrain de basket - Alley Hoop - Vancouver - Canada © Ville Vancouver.

Design actif ou conception active

Il s'agit d'un néologisme d'origine anglo-saxonne qui regroupe la conception, le développement et les stratégies opérationnelles fondés sur des données probantes pour encourager l'activité physique.

L'expression a émergé des *Active Design Guidelines*, un manuel initialement publié par la ville de New York en 2010 pour guider la création de bâtiments, de rues et d'espaces urbains favorisant la santé, sur la base des dernières recherches universitaires et des meilleures pratiques dans le champ de la programmation d'espaces publics.

Le mouvement de conception active a été inspiré par le précédent historique des stratégies d'environnement bâti mises en œuvre au XIX^e siècle, qui ont conduit à une réduction massive de la propagation des maladies infectieuses. Les directives de conception active originales se concentraient sur l'augmentation des opportunités d'activité physique quotidienne afin de lutter contre les taux croissants de maladies chroniques.

Source : <https://centerforactivedesign.org/WhatIsActiveDesign/>

Ce type d'aménagement, réversible ou non, se réfléchit aussi bien à l'échelle d'un quartier qu'à l'échelle d'une ville. Par exemple, une passerelle réaménagée peut faire partie d'un ensemble plus large et constituer un élément structurant permettant de relier différents aménagements d'une ville. En s'adaptant à tous les budgets des collectivités, le design urbain peut donner un nouveau souffle à un territoire en manque d'attractivité. Il va **mettre en lumière des espaces auxquels on ne prêtait pas attention**, en y apportant de la couleur, des jeux, du mobilier urbain, de nouvelles matières, des scénographies ludiques pour attirer la curiosité des grands et fasciner les plus petits.

Le design actif va être impulsé dans les villes du réseau Action Cœur de ville, à travers le label « Terre de Jeux 2024 », dans le but de revitaliser leur centre. Cette collaboration répond à l'ambition de faire des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 les Jeux de toute la France et de mettre davantage de sport dans la vie des habitants dès le plus jeune âge.

Cette approche de design urbain ne doit cependant pas être une énième démarche conçue par les adultes au profit des plus jeunes. L'idée est plutôt de **proposer le jeu dans l'espace public comme outil de dialogue entre les usagers, interpellant l'enfant en chacun et légitimant certains usages des plus jeunes pour enrichir l'animation de la rue**. Cette approche ne doit pas non plus être empreinte d'un excès de contrôle sous couvert du diversitisme.

Dans leur état de l'art *Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville*¹, N. Monnet et M. Boukala mettent en avant deux chercheuses qui travaillent sur le sujet. Sylvie Brossard-Lottigier suggère de **laisser du jeu là où on ne l'attend pas**, c'est-à-dire en instaurant du jeu non pas tant dans le sens d'activités ludiques mais plutôt en tant que marge de manœuvre² ; du jeu en tant qu'« intervalle, [...] excès d'aisance dû à un défaut de serrage entre deux pièces et qui réintroduit l'imprévisible, un intervalle laissé entre deux pièces leur permettant de se mouvoir librement » (Brossard-Lottigier, 2015)³. Ces propos ne sont pas sans rappeler ceux de Colette Pétonnet⁴ quand elle affirmait que « l'espace où les [êtres humains] vivent ne doit pas, ne peut pas, être absolument rationnel. Il faut qu'irrationallement il conserve des recoins, des éléments imprévus – car il n'y a de libre utilisation qu'imprévisible – sinon il est disciplinaire. »

Ainsi, sans pour autant transformer la ville entière en terrain de jeux, cette approche de la ville ludique doit rendre plus systématique la conception de projets avec, par et pour les enfants et adolescents.



Un espace récréatif inclusif pour la danse, le jeu et les sports collectifs - Parc Bredäng - Stockholm - Suède © Nivå Landskapsarkitektur



Transformation d'un pont en espace multifonctionnel (repos, mobilités actives, jeu) - Shanghai © 100architects.

1. BOUKALA, Mouloud et MONNET, Nadja. *Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville*. Enfances Familles Générations [en ligne]. 2018, no 30.

2. Ariès notait dans son article « La famille et la ville » : « Il est remarquable que le même mot, « jeu » en français, play en anglais, signifie à la fois le fait de jouer et l'espace laissé libre dans un assemblage. (1993 [1978]).

3. BROSSARD-LOTTIGIER, Sylvie. « Le jeu : un impératif éducationnel » Dans *La ville récréative*, sous la dir. de T. Paquot, Gollion (CH), Infolio, p. 59-80.

4. COUSINEAU, Monique. Colette PETONNET : *Espaces habités, Ethnologie des banlieues*, Éditions Galilée, Paris, 1982, 174 p., croquis. *Anthropologie et Sociétés* [en ligne]. 1984, Vol. 8, no 3, p. 192.

Enfants, acteurs de la fabrique de la ville ?

Les villes prennent de plus en plus conscience de l'importance de la place des enfants dans les espaces publics et de leur participation en tant que futurs citoyens. Il ne s'agit donc plus seulement de faire la ville pour les enfants mais bien avec eux. Désormais, la parole des petits citoyens sur les projets est légitime et doit être entendue et reconnue, autant que celle des adultes.

En effet, avant leur opinion, la **prise en compte de leur perception distincte du monde par rapport aux adultes** est fondamentale pour offrir un nouvel éclairage sur les aménagements de nos villes.

La chercheuse Roberta Ghelli¹ résume ainsi cette perception :

« Pour des raisons psychologiques, la structure de la pensée enfantine est différente de celle des adultes. Selon les études de J. Piaget et H. Werner, le monde de l'enfant est un monde proche, où les perceptions sensorielles, émotives et motrices sont constamment confondues les unes avec les autres. Ainsi, dans la pensée enfantine, **jusqu'à l'âge de la scolarisation élémentaire, le monde extérieur et l'expérience intérieure forment une unité indivisible.**

Si chez l'adulte, la sphère de l'objectivité et de la perception est bien séparée de la sphère de la fantaisie et de l'imagination, chez l'enfant, la connexion entre perception et imagination est très étroite. La réalité perceptive est pour l'enfant aussi une réalité imaginée, la prise en compte de la vision particulière que l'enfant porte sur ce qui l'entoure. Son monde perceptif est :

- un **monde concret** : tout ce qui est immatériel et invisible (le rêve, la pensée, les mots, la lumière) est difficilement localisable et représentable ;
- un **monde d'action** : les objets étant identifiés et reconnus pour leurs fonctions (ex. : le jardin est un lieu dans lequel courir ; les rochers sont des murs à escalader) ;
- un **monde vivant** : les objets n'étant pas définis par des facteurs objectifs - la forme, la couleur, le mouvement mais par une condition émotive qui dérive de leur structure (ex. : un marteau est « violent » ; un ballon est « rapide ») ;
- un **monde subjectif**, qui répond aux besoins et aux émotions de l'enfant : l'espace se termine là où se terminent ses activités. »



Longtemps n'étaient pas précisés aux enfants les enjeux de leur participation, ce qui donnait lieu à des propositions déconnectées de la réalité, sorties tout droit de leur imaginaire. Désormais, le contexte de leur intervention et le rôle des acteurs en charge de la transformation des villes leur sont expliqués afin de rendre leur parole légitime aux yeux de tous.

La participation des enfants peut passer par des outils classiques, tels que les entretiens mais aussi par des médiums qui mobilisent leur créativité, leur savoir et leur manière de communiquer : le jeu. Hormis l'objectif premier qui est de récolter l'opinion des enfants, il y a également un enjeu fort quant au développement de leur motricité manuelle et intellectuelle. Impliquer les enfants dans des processus de concertation, c'est aussi leur donner les outils utiles à la prise de décision en collectif et leur permettre de développer leur esprit critique.

Des associations et réseaux pour faire entendre la voix des enfants

Il existe plusieurs réseaux ou associations qui promeuvent la place des enfants dans la ville. Parmi eux, on peut citer

le **réseau « Ville amie des enfants »**.

Ce réseau a vu le jour en 2002, sous l'impulsion de l'Unicef et de l'association des maires de France, dans le but de faire des villes des lieux vivables pour tous. Il compte aujourd'hui plus de 260 collectivités qui ont fait le choix de placer les enfants et les jeunes au cœur de leurs priorités.

Pour intégrer ce réseau, **les villes doivent s'engager à rendre effectifs les droits de l'enfant au niveau local et à sensibiliser les habitants à la solidarité internationale.** Les actions menées agissent donc en faveur de cinq axes : le bien-être, la non-discrimination et l'égalité, l'éducation, la participation et la sensibilisation aux droits de l'enfant,

qui se traduisent dans un plan d'action municipal pour l'enfance et la jeunesse.

Bordeaux fait partie des douze villes pionnières ayant intégré le réseau lors de son lancement en France en 2002. Depuis, son titre a été renouvelé trois fois.

Néanmoins, la marge de progression concernant la participation des petits citoyens reste encore importante et on peut affirmer, sans crainte d'exagération, que les enfants restent bien souvent « les oubliés » de la fabrique de la ville.

« Si nous pouvons concevoir une ville bénéfique aux enfants, nous aurons une ville bénéfique pour tous. »

(Enrique Penalosa, maire de Bogota, Colombie, 2018).

1. GHELLI, Roberta. Éduquer les enfants à l'architecture : médiations à l'école. Sociologie. [En ligne]. Thèse de Doctorat. Bordeaux : Université de Bordeaux, 2017.

Bâle, la ville à l'écoute des enfants

La ville de Bâle met un point d'honneur à prendre en compte les avis des enfants pour faire évoluer les espaces publics.

Depuis maintenant plus de dix ans, les petits citoyens sont conviés à se rendre au Bureau des enfants, le *Kinderbüro Basel*, pour exprimer leurs idées et proposer des actions favorisant leur intégration dans la ville. Les enfants apportent des modifications aux aménagements déjà existants et sont impliqués dans les projets, lors de leur conception et de la planification de leur environnement urbain. Dans le même temps, ils apprennent le fonctionnement de la participation citoyenne et l'importance d'être entendus. Cela a une grande influence sur les projets mais également sur le développement des enfants.

Un des enjeux principaux pour la ville est de repenser la sécurité des enfants pour qu'ils puissent déambuler seuls dans les rues. Cela se traduit notamment par la création de passages piétons, de pistes cyclables, d'élargissements de trottoirs, etc.

Cette démarche s'est accompagnée d'outils originaux : un guide intitulé « *Les yeux à 1,20 m* » et une toise perforée de la taille d'un enfant de 9 ans. Elle permet de voir l'espace depuis la position d'un enfant et vise à sensibiliser les acteurs de l'aménagement sur la nécessité d'adapter certains éléments pensés aujourd'hui pour des adultes.

Huit principes sont mis en avant :

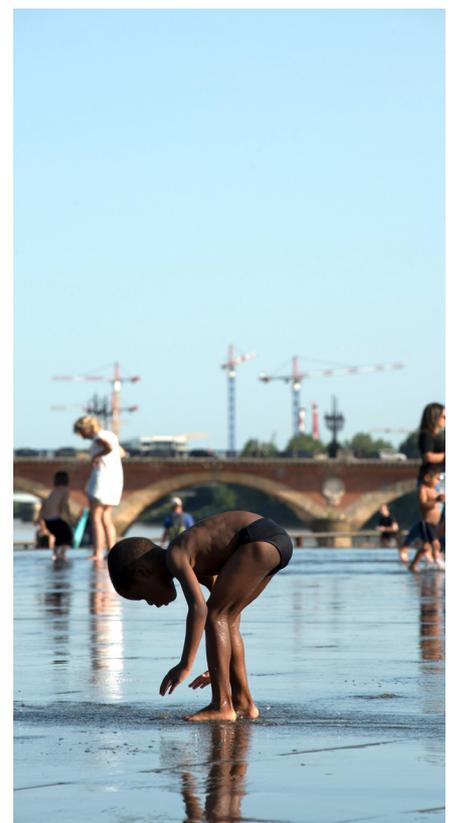
- la liberté de mouvement ;
- la multifonctionnalité et l'adaptabilité ;
- le contact avec la nature ;
- la sociabilité ;
- l'accessibilité en sécurité ;
- la propreté, la sécurité ;
- l'orientation et l'identification ;
- la participation.

« Le vue de l'enfant ouvre nos yeux d'adulte »

(Grand Conseil de Bâle).



Toise de la taille d'un enfant de 9 ans
© ville de Bâle



Quelques références d'espaces publics ludiques adaptés à tous...

Mobilier urbain



Mobilier urbain incluant des bancs et des tambours - Miami - États-Unis © Kaboom !



Intégration d'équipements sportifs dans le parc Navy Yard - Philadelphie - États-Unis © Le Pamphlet.

Street art



Street art à l'initiative de musée de l'enfance de Londres visant à découvrir le monde avec des yeux d'enfants - Londres - Angleterre © Design Spartan.



Space Invaders dans le 12ème arrondissement - Paris - France © Invader.

Mobilités actives



Transformation d'un trottoir en piste de course - Detroit - Etats-Unis © Kaboom !



Une piste cyclable colorée pour attirer l'attention des automobilistes et sécuriser les déplacements - Utrecht - Pays-Bas © Bicycle Dutch.

Marquage au sol



L'incitation aux comportements écologiques à travers le jeu à Lucerne - Suisse © Design Spartan.



Ludic street - Maison des Habitant-es Bois-d'Artas - Nikodem - Grenoble - France © Alain Fischer - ville de Grenoble.

Jardins imaginaires



Jardins créés à partir d'une histoire inspirée du lieu - jardin « les Mille Ruisseaux » - Bréteil / jardin « les Vagabondes » - Rennes © VIKTOR HANACEK - Folk paysage.



Quelques acteurs de référence (textes extraits des sites web des collectifs)

Le Cafézoïde

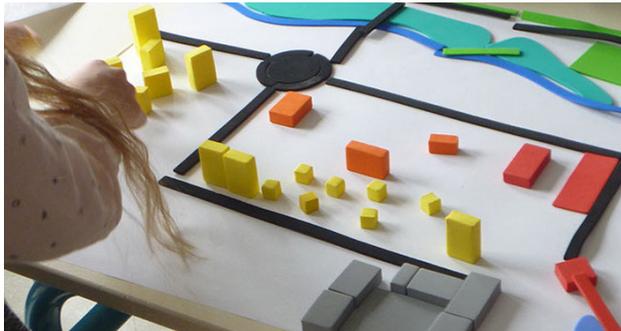


Rues aux enfants 2019 ©Marie Lou Girard / Clichés Urbains.

Le Cafézoïde est avant tout un lieu singulier, dédié aux enfants, qui a ouvert en 2002, dans le 19^e arrondissement de Paris. C'est un vrai café avec un comptoir des jeux, des spectacles, des coins de causerie, des rencontres avec des personnages fantastiques ou quotidiens mais aussi des idées de sortie, des événements. Ce sont aussi des projets individuels et collectifs : permis de jouer et rues aux enfants.

Le Cafezoïde a fait des petits puisqu'il existe à l'heure actuelle une soixantaine de cafés des enfants en France. <http://www.cafezoide.asso.fr/?cat=11>

Robin des villes



Maquette interactive pour jeune public ©Robin des villes.

Association d'éducation populaire, Robin des Villes milite pour une ville partagée, agréable, accessible à tous et imaginée par ses habitants. Elle cherche à promouvoir l'implication de tous et toutes dans la fabrique de la ville et à comprendre le rapport de chacun à l'espace. Dans cette perspective, l'association s'attache à intégrer les enfants et adolescents dans le processus de projet et a développé pour cela une formation dénommée « la ville en valise » et un outil appelé le « briseur de rêves ». L'association est aussi à l'origine d'une publication avec le Cerema en 2007 : « L'enfant et la rue ».

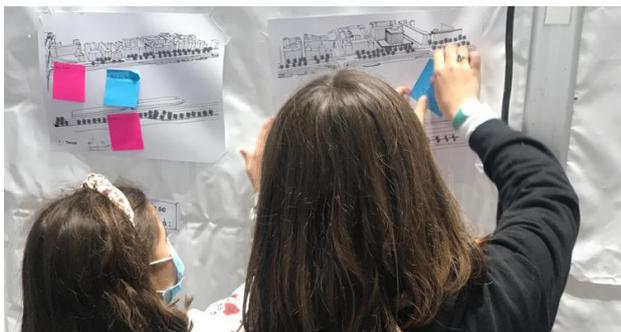
Rue de l'avenir



Rues aux enfants 2015 @Rue de l'avenir.

Depuis 1988, Rue de l'avenir a pour objectif de contribuer à transmettre aux générations futures une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre. Elle organise des campagnes, des rencontres ; produit des publications pour faire avancer les politiques publiques pour améliorer l'espace de la rue comme espace de vivre-ensemble au-delà d'un simple espace de transit. Le conseil d'administration de « Rue de l'avenir » comprend des représentants d'associations d'usagers, des personnes morales et physiques.

Pop Corn



Pop Corn.

« Souvent, l'enfant est cantonné au rôle de rêveur. L'enjeu est de faire accepter que la parole de l'enfant est légitime et qu'il faut lui laisser une place dans la fabrique du territoire. »

(Stéphanie Cagni, co-gérante de l'atelier Pop Corn, 2021).

L'atelier Pop Corn est une structure qui accompagne les acteurs de la transformation des territoires pour intégrer les habitants et les citoyens dans l'élaboration de leur projet.

Pop Corn est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui intervient auprès de citoyens de tout âge, avec une attention particulière à la participation des enfants. Leur inclusion à l'étape du diagnostic et de la programmation permet de les intégrer au processus de projet dès l'amont. Les outils utilisés lors des ateliers avec les enfants sont sensiblement similaires à ceux utilisés avec les adultes : plans, photolangage, images d'ambiances, maquettes, etc. Ils sont complétés par des formes de participation plus ludiques telles que des dessins, des mimes ou encore des collages pour les plus petits.

Pour mobiliser les enfants, l'atelier transmet les informations relatives aux concertations en s'appuyant sur les acteurs locaux. Les Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), les clubs d'adolescents ou encore les associations constituent donc des relais essentiels.

4 À retenir

- Développer une prise de conscience des besoins essentiels des enfants pour la nature et le grand air dans un contexte d'urbanisation continue.
- Encourager l'autonomie dans les déplacements des enfants et des adolescents. Favoriser les trajets courts et donc la proximité des aménités.
- Sécuriser les itinéraires proches des lieux destinés à l'accueil des enfants.
- Encourager l'aisance et la sécurité de tous les enfants, quels que soient leur âge et leur genre.
- Faire de l'école une interface avec la ville et la nature pour offrir des expériences plus riches aux enfants et aux adultes qui les accompagnent.
- Penser les espaces publics communs et les lieux dédiés aux enfants comme des espaces interconnectés qui, à la manière de « vases communicants », assurent une continuité des conditions et ambiances propices à l'autonomie des enfants et donc des quartiers apaisés.
- Introduire le paramètre des temps de l'enfant : temps en famille, temps à l'école, temps périscolaire, temps libre.
- Penser une meilleure adaptation des espaces publics au profit des enfants c'est concevoir des espaces publics inclusifs et bénéfiques pour les usagers les plus fragiles.
- Ne pas toujours se mettre « à la place » de l'enfant. Trouver des modalités pédagogiques, didactiques, des espaces de dialogue pour comprendre leur perception des lieux et entendre leurs souhaits et propositions de solution.
- Donner aux espaces publics un caractère ludique pour encourager les liens sociaux et les échanges intergénérationnels.



Conclusion

Le constat perdure depuis plusieurs décennies : les enfants marchent de moins en moins à l'extérieur sans l'accompagnement d'un adulte. Ceci génère fatalement un appauvrissement de leur autonomie et de la connaissance de leur environnement.

En restant dans une sphère intimiste et fermée, entre le foyer et l'école, les enfants ont un rapport à l'espace moins évident et se sentent souvent en insécurité une fois dehors.

Que ce soit dans le cœur des métropoles, les communes périphériques ou rurales, continuent d'apparaître des aires de jeux monotones mais promues comme spécialisées par tranche d'âge et sécurisées. La standardisation de ces espaces ne laisse pas libre cours à l'imagination des enfants, qui ont pourtant besoin de se confronter au risque, de se lancer des défis et de dépasser leurs peurs pour se développer. Tributaires de l'adulte pour rejoindre et s'ébattre dans ces aires circonscrites, les enfants peuvent pâtir de cette limitation spatiale et temporelle du jeu à l'air libre.

À l'heure où les nouvelles technologies sont utilisées massivement par les plus jeunes, leur redonner goût à l'environnement extérieur, aux interactions « physiques » et à la ville représente un enjeu fort pour leur épanouissement et leur sociabilisation.



La réflexion sur l'usage de la rue par les enfants permet, semble-t-il, de sortir d'une programmation souvent très centrée sur l'adulte actif où la recherche d'efficacité et la marchandisation des lieux priment. Elle met en exergue le défi de faire cohabiter les flux et les activités plus lentes ou statiques, génératrices de liens sociaux. La nécessité pour les enfants d'une plus grande proximité à une nature non domestiquée fait également écho aux besoins de l'ensemble des citoyens.

L'idée n'est donc pas de créer des espaces spécifiques pour les enfants mais de renouer, à travers eux, avec des besoins fondamentaux qui sont aussi les nôtres : le confort, l'échange, la lenteur, le divertissement, l'inattendu, la contemplation, etc.

La conception des espaces publics, qu'elle concerne des lieux ordinaires ou des lieux « événements », doit ainsi se fonder sur la diversité d'aménagements et d'ambiances, pour attirer des publics qu'on n'attend pas forcément.

Elle passe par l'analyse des espaces fréquentés et des attitudes adoptées par les enfants et les adolescents. Il semble indispensable de tenir compte de leurs vécus, de leurs pratiques, de leurs idées, de leurs bien-être ou de leurs malaises pour qu'ils deviennent des producteurs de l'espace public au même titre que les autres usagers.

Bibliographie

- A'URBA. Observatoire des mobilités et des rythmes de vie : Les adolescents d'aujourd'hui marchent-ils autant qu'avant. Bordeaux : Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, 2014. Disponible à l'adresse : <https://www.aurba.org/productions/les-adolescents-daujourd'hui-marchent-ils-autant-quavant/>
- A'URBA. Observatoire des Mobilités et des rythmes de vie : Les collégiens et la pratique du vélo. Bordeaux : Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.aurba.org/productions/les-collegiens-et-la-pratique-du-velo/>
- A'URBA. Pour des cours d'écoles végétalisées : Repenser ensemble ces espaces pour bien vivre au fil des saisons. Bordeaux : Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.aurba.org/productions/pour-des-cours-decoles-vegetalisees/>
- ARIÈS, Philippe. Essais de mémoire (1943-1983). Paris : Seuil, 1993. L'univers historique. Disponible à l'adresse : <https://www.seuil.com/ouvrage/essais-de-memoire-1943-1983-philippe-aries/9782020114936>
- ASSATHIANY, R., GUERY, E., CARON, F. et al. Children and screens: A survey by French pediatricians. Archives De Pédiatrie: Organe Officiel De La Société Française De Pédiatrie [en ligne]. Février 2018, Vol. 25, no 2, p. 84-88. DOI 10.1016/j.arcped.2017.11.001
- ASSOCIATION RUE DE L'AVENIR. Dossier : Reconquérir de l'espace pour le jeu. Pour une ville sûre et accueillante pour les enfants [en ligne]. 2021. [Consulté le 5 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.ruedelavenir.com/publications/>
- BOUKALA, Mouloud et MONNET, Nadja. Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville. Enfances Familles Générations [en ligne]. 2018, no 30. [Consulté le 30 mai 2021]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/efg/2763>
- CAZALIS, Ferdinand. Le gouvernement des playgrounds : Histoire fragmentée des aires de jeux, 1770-2010. Jef Klak [en ligne]. Avril 2017, no 4. [Consulté le 17 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.jefklak.org/le-gouvernement-des-playgrounds/>
- COLLECTIF « RUE AUX ENFANTS, RUES POUR TOUS ! ». Rues aux enfants, rues pour tous ! Dans : Rues aux enfants, rues pour tous ! [en ligne]. 2021. [Consulté le 5 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ruesauxenfants.com/>
- COLLECTIF « TOUS DEHORS ». Trésors du dehors : auprès de nos arbres enseignons heureux. [S. l.] : Tous Dehors, 2016. [Consulté le 3 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://tousdehors.be/?LeLivre>
- COUSINEAU, Monique. Colette PETONNET : Espaces habités, Ethnologie des banlieues, Éditions Galilée, Paris, 1982, 174 p., croquis. Anthropologie et Sociétés [en ligne]. 1984, Vol. 8, no 3, p. 192. [Consulté le 5 octobre 2021]. DOI 10.7202/006228ar
- DELVAL, Clémentine et LECAS, Céline. Le confinement doit nous questionner sur la place de l'enfant dans l'espace urbain. Dans : Envies de ville [en ligne]. 30 avril 2020. [Consulté le 28 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.enviesdeville.fr/populations/le-confinement-doit-nous-questionner-sur-la-place-de-lenfant-dans-l'espace-urbain/>
- ECOLE URBAINE DE LYON. L'enfant et la ville. Dans : Mercredis de l'Anthropocène [en ligne]. Lyon, 16 décembre 2020. [Consulté le 9 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.rue89lyon.fr/2020/12/14/podcast-reflexions-sur-les-enfants-dans-la-ville-post-covid/>
- FFC. C'est bientôt la rentrée cela va bouger ! Dans : Fédération Française de Cardiologie [en ligne]. 2021. [Consulté le 9 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://fedecardio.org/presse/c-est-bientot-la-rentree-cela-va-bouger/>
- FIZE, Michel. Les nouvelles adolescentes. Paris : A. Colin, 2010. 25 questions décisives. ISBN 978-2-200-24283-1. Disponible à l'adresse : <https://www.dunod.com/sciences-humaines-et-sociales/nouvelles-adolescentes>
- FONDATION PRO JUVENTUTE. Directives pour les aires et les espaces de jeu. Dans : Pro Juventute [en

- ligne]. 2019. [Consulté le 9 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.projuventute.ch/fr/parents/enseignantes-et-specialistes/directives-espaces-jeu>
- GHELLI, Roberta. Éduquer les enfants à l'architecture : médiations à l'école. Sociologie. [en ligne]. Thèse de Doctorat. Bordeaux : Université de Bordeaux, 2017. [Consulté le 10 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01665169>
 - HÉRAN, Frédéric. La ville morcelée : effets de coupure en milieu urbain. Paris : Economica, 2011. Méthodes et approches. ISBN 978-2-7178-6038-2. Disponible à l'adresse : <https://www.economica.fr/livre-la-ville-morcelee-effets-de-coupure-en-milieu-urbain-heran-frederic-c2x32210788?PGFLngID=0>
 - HORRAS, Flore. La ville à hauteur d'enfants [en ligne]. Mémoire de Master. Grenoble : Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, Université Grenoble Alpes, 2018. Disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01834255/document>
 - INFOBAE. Qué es el "bicibús", el transporte que se implementó en Barcelona para que los niños viajen seguros a la escuela. Dans : infobae [en ligne]. 22 décembre 2021. [Consulté le 3 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.infobae.com/america/mundo/2021/12/22/que-es-el-bicibus-el-transporte-que-se-implemento-el-barcelona-para-que-los-ninos-viajen-seguros-a-la-escuela/>
 - LEGENDRE, Alain. Évolution de la connaissance et de l'utilisation des espaces publics extérieurs entre 6 et 11 ans : le cas d'Arpajon une petite ville de la banlieue parisienne. Dans : Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 75 88. [Consulté le 13 décembre 2021]. Géographie sociale. ISBN 978-2-7535-3670-8. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pur/27158>. Container-title: Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien
 - LUMIÈRES DE LA VILLE. L'enfant est-il un acteur urbain en devenir ? Dans : Lumières de la Ville [en ligne]. 30 août 2019. [Consulté le 9 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://lumieresdelaville.net/lenfant-acteur-urbain-devenir/>
 - LOISEAU AMARCANDE, Francine. Evolution des « rues à vivre » dans quelques villes européennes [en ligne]. Delft, 2005, p. 27. Disponible à l'adresse : <http://www.woonerfgoed.nl/int/Childstreet.html>
 - ONAPS. Activité physique et sédentarité de l'enfant et de l'adolescent : nouvel état des lieux en France [en ligne]. 2020. [Consulté le 5 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : https://onaps.fr/wp-content/uploads/2021/04/report_card_2020.pdf
 - PAQUOT, Thierry. La ville récréative: enfants joueurs et écoles buissonnières. Paris : Infolio, 2015. ISBN 978-2-88474-739-4. Disponible à l'adresse : <https://www.infolio.ch/livre/la-ville-recreative.htm>. 307.760 83
 - PLAYBLOG. Déverrouiller les cours d'école pour plus d'espaces publics. Dans : PLAYGONES - Aménageur Urbain Ludique & Sportif [en ligne]. 26 juin 2019. [Consulté le 9 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.playgones.com/deverouiller-les-cours-ecole-pour-plus-espaces-publics/>
 - RIVIÈRE, Clément. Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics. Métropolitiques [en ligne]. Métropolitiques, Juin 2012. [Consulté le 9 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-de-nos-rapports-aux-espaces-publics.html>
 - ROBINS DES VILLES et CERTU. L'enfant et la rue. Lyon : CERTU, 2007. [Consulté le 10 juin 2021]. ISBN 2-11-09625-2. Disponible à l'adresse : <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/enfant-rue-robin-villes>
 - VULBEAU, Alain. Danic Isabelle ; Delalande Julie & Rayou Patrick. Enquêter auprès d'enfants et de jeunes : objets, méthodes et terrains de recherche en sciences sociales. Revue française de pédagogie [en ligne]. ENS Éditions, Juillet 2006, no 156, p. 178 181. [Consulté le 9 septembre 2021]. ISBN 9782734210603. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/rfp/653>
 - WEKERLÉ, Gerda et QUERRIEN, Anne. De la « coveillance » à la ville sûre. Les Annales de la Recherche Urbaine [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1999, Vol. 83 84, no 1, p. 164 169. [Consulté le 9 juin 2021]. DOI 10.3406/aru.1999.2261
 - ZAFFRAN, Joël. Bouger pour grandir. Défection et mobilité des adolescents. Les Annales de la recherche urbaine [en ligne]. 2016, Vol. 111, no 1, p. 68 77. [Consulté le 9 juin 2021]. DOI 10.3406/aru.2016.3224
 - ZOTIAN, Elsa. Plaidoyer pour des villes propices au développement des enfants. Métropolitiques [en ligne]. Métropolitiques, Avril 2016. [Consulté le 9 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://metropolitiques.eu/Plaidoyer-pour-des-villes-propices.html>

Sous la direction de : Sophie Haddak-Bayce

Chef de projet : Claire Sèze

Équipe projet : Clémence Deschamps, Malvina Orozco, Mélina Gaboreau, Valérie Diaz, Emmanuelle Goity, Clémentine Mialon

Crédits photo : a'urba sauf mention contraire